

1. Principaux documents à joindre

- Une description du projet particulier, en indiquant de manière non limitative, la nature de l'usage et des activités projetées, les bâtiments, constructions, espaces de stationnement et aménagements du terrain projetés.
- Un document justifiant, pour chacune des dérogations demandées au projet particulier, la nature des dérogations, l'impact de celles-ci, la conformité aux critères d'évaluation énoncés au présent règlement.
- Un plan d'implantation du projet particulier, réalisé par un arpenteur-géomètre, illustrant les constructions et les ouvrages existants et projetés, incluant tous les éléments ayant un impact sur le projet (ex. : milieux humides et hydriques, boisés, contraintes, servitudes, etc.).
- Les plans du projet particulier dont le détail permet de comprendre les composantes du projet au niveau des bâtiments, constructions, espaces de stationnement et aménagements du terrain projetés (il ne s'agit pas de soumettre des plans détaillés pour la construction, lesquels seront exigés, le cas échéant, lors de la demande de permis ou de certificat si le projet particulier est autorisé).
- La possibilité de se raccorder au réseau d'aqueduc et d'égout de la Municipalité et la capacité de la Municipalité à desservir le projet ou, le cas échéant, la capacité actuelle et projetée de l'installation septique et de l'installation de prélèvement d'eau.
- Une illustration de l'intervention projetée à l'aide d'une ou plusieurs perspectives visuelles (minimalement à partir de la rue).
- Le cas échéant, l'échéancier et le phasage du projet.

2. Localisation du projet

Adresse et/ou numéro(s) de lot(s)

3. Renseignements sur l'identité du requérant*

Nom de l'entreprise (le cas échéant)

Nom de famille (lettres moulées)

Prénom (lettres moulées)

Adresse postale pour transmission de la correspondance (numéro, rue, appartement)

Ville

Province

Code postal

Téléphone résidence

Téléphone cellulaire

Téléphone travail

Poste

Courriel

Êtes-vous l'unique propriétaire : Oui Non (une procuration est requise)

*Le requérant est la seule personne-ressource qui recevra les communications liées à la demande

4. Demande complète

- Je comprends qu'une demande de PPCMOI est considérée comme étant complète uniquement lorsque tous les plans et documents requis, incluant le présent formulaire dûment rempli, ont été déposés et que les tarifs d'honoraires ont été acquittés. Le délai applicable pour l'analyse de la demande (maximum 60 jours) débute à partir du moment où la demande est complète.

Veuillez prendre note que des délais supplémentaires sont à prévoir relativement à la présentation de la demande d'urbanisme au comité consultatif d'urbanisme et au conseil municipal.

Les tarifs applicables sont précisés au *Règlement régissant l'usage et la tarification pour l'utilisation d'un bien, d'un service ou d'une activité municipale* en vigueur. Ces frais ne sont pas remboursables, même dans le cas d'un refus de la demande par le conseil municipal, et ils ne couvrent pas les tarifs d'honoraires exigés pour l'obtention du permis ou du certificat.

5. Description du projet particulier

Brève description du projet :

6. Caducité de la résolution autorisant le projet particulier

La résolution autorisant le projet est nulle et caduque si les travaux projetés et visés par la résolution ne sont pas réalisés selon les délais suivants :

- La demande de permis ou certificat n'est pas déposée dans un délai de 24 mois suivant la date de la résolution ;
- Le titulaire du permis ou du certificat ne réalise pas les travaux dans le délai imparti par le Règlement sur les permis et les certificats.

7. Signature

- Je soussigné(e), certifie que les renseignements donnés dans le présent document et ses annexes sont à tous les égards véridiques, exacts et complets. Je déclare que je me conformerai aux dispositions des règlements d'urbanisme applicables.

Signature du requérant

Date